tgs FRANCE

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT I'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 22/06/2022

Remi LAMBERT

par Remi LAMBERT

Signé et certifié par yousign

Association TOIT À MOI

Association
Loi du 1er juillet 1901

7 bis quai Henri Barbusse
44000 Nantes

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport sur les comptes annuels

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Rémi LAMBERT
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association TOIT À MOI,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TOIT À MOI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons, par ailleurs, qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans un autre délai.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé,

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit,**

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 727 636	519 990	3 207 646	2 392 228
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	73 722	70 320	3 401	9 089
Immobilisations corporelles en cours	14 322		14 322	41 093
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL I	**3 820 473**	**594 705**	**3 225 769**	**2 442 810**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 963		24 963	13 654
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 633 448		1 633 448	201 215
Valeurs mobilières de placement	19 802		19 802	19 802
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 191 255		1 191 255	1 007 732
Charges constatées d'avance	10 046		10 046	5 381
TOTAL III	**2 879 515**		**2 879 515**	**1 247 784**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**6 699 988**	**594 705**	**6 105 284**	**3 690 594**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 871 208	2 376 792
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	672 305	494 417
Situation nette	**3 543 513**	**2 871 208**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	50 763	53 363
Provisions règlementées		
TOTAL I	**3 594 276**	**2 924 571**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	668 339	76 667
TOTAL III	**668 339**	**76 667**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 039 527	550 605
Emprunts et dettes financières diverses	11 437	8 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 977	19 489
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	101 062	98 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 400
Autres dettes	5 600	132
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	619 067	10 833
TOTAL V	**1 842 669**	**689 356**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**6 105 284**	**3 690 594**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	305	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	137 124	91 673
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 078	278 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	646 611	538 708
Mécénats	491 484	333 925
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 128 889	187 687
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 421	5 866
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 138	882
TOTAL I	**2 422 051**	**1 436 740**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 511	2 939
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	455 786	269 787
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	35 381	28 315
Salaires et traitements	382 602	352 215
Charges sociales	135 999	127 544
Dotations aux amortissements et dépréciations	139 073	103 503
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	591 672	76 667
Autres charges	5	1 714
TOTAL II	**1 745 029**	**962 684**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**677 022**	**474 055**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	965	943
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**965**	**943**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 515	4 873
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**7 515**	**4 873**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-6 550**	**-3 930**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**670 472**	**470 125**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		2 227	22 575
Sur opérations en capital		2 600	2 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**4 827**	**25 175**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		2 901	677
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**2 901**	**677**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**1 926**	**24 498**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**93**	**207**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**2 427 843**	**1 462 858**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**1 755 538**	**968 441**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**672 305**	**494 417**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	12 356	1 245
Prestations en nature	129 682	34 325
Bénévolat	96 675	42 356
TOTAL	**238 713**	**77 926**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	12 356	1 245
Mise à disposition gratuite de biens	21 500	27 402
Prestations en nature	108 182	6 923
Personnel bénévole	96 675	42 356
TOTAL	**238 713**	**77 926**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 6 105 284 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 672 305 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a acquis, au cours de l'exercice 2021, 8 appartements représentant 897 500€.

Changement de méthode comptable

Notre association a fait le choix d'appliquer à compter de l'exercice 2021 la méthode comptable autorisée par l'article 132-3 du règlement comptable ANC 2018-06. Cette méthode est décrite au paragraphe "Fonds dédiés d'investissement".

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode de vie linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Constructions 25 ans
- Agencements et aménagements 7 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs au 31/12/2021.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 668 339 euros.

Fonds dédiés d'investissement

Pour les immobilisations amortissables, sont rapportés en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables.

Sur l'exercice 2021 le montant des fonds dédiés d'investissement s'établit à 351 742 euros.

Créances de mécénats

Une créance de mécénat est comptabilisée pour le montant des engagements fermes des mécènes. La part de ces créances portant sur les exercices futurs fait l'objet d'une inscription en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice le montant des créances de mécénat portant sur des exercices futurs s'élève à 602 400 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 9 225 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 10.48€/heure (SMIC horaire 2021) correspond à un montant de 96 675 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux (siège et antenne de Nantes) pour 21 500 euros.

Les prestations représentent 108 182 euros dont 97 187€ de mécénat de compétences et les secours en nature 12356 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.
Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 4 220 €.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).
En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.
Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers et le mécénat d'entreprise.

- Les subventions correspondent aux subventions publiques.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage.
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.
- Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.
- Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice :

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2020 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	10%	85%	5%		
Chargé d'accompagnement	10%	85%	5%		
Délégué général	15%	5%		30%	50%
Directeur des opérations	5%	40%		40%	15%
Chargé de communication				100%	
Référent accompagnement		100%			
Chargé de projet		100%			
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Chargé de mécénat					100%
Chargé de développement	10%	10%	10%		70%
Assistante administrative				100%	

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2021 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	10%	85%	5%		
Chargé d'accompagnement	10%	85%	5%		
Délégué général	15%	5%		30%	50%
Directeur des opérations	5%	40%		40%	15%
Responsable communication				100%	
Référent accompagnement		100%			
Chargé de projet		100%			
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Responsable mécénat					100%
Chargé de développement	10%	10%	10%		70%
Assistante administrative				100%	
Directeur Adjoint Accompagnement		100%			

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 394		
TOTAL		**4 394**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre	2 767 095		897 500
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	16 293		5 655
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	63 034		2 108
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	6 133		2 447
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		41 093		14 322
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**2 893 648**		**922 032**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		400		
TOTAL		**400**		
TOTAL GÉNÉRAL		**2 898 442**		**922 032**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 394	
TOTAL				**4 394**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre			3 664 595	
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.	-41 093		63 041	
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers			65 141	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier			8 580	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		41 093		14 322	
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL				**3 815 680**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				400	
TOTAL				**400**	
TOTAL GÉNÉRAL				**3 820 473**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394			4 394
TOTAL	**4 394**			**4 394**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	391 161	128 830		519 990
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	54 855	9 015		63 869
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 223	1 228		6 451
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**451 238**	**139 073**		**590 311**
TOTAL GÉNÉRAL	**455 632**	**139 073**		**594 705**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	400	400	
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	24 963	24 963	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 440	1 440	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	618	618	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	239	239	
Divers	3 773	3 773	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 627 378	1 225 578	401 800
Charges constatées d'avance	10 046	10 046	
TOTAL	**1 668 857**	**1 267 057**	**401 800**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	1 039 527	233 311	677 226	128 990
Emprunts et dettes financières diverses		11 437	11 437		
Fournisseurs et comptes rattachés		65 977	65 977		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		35 806	35 806		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		52 695	52 695		
Impôts sur les bénéfices		93	93		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		12 468	12 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		5 600	5 600		
Produits constatés d'avance		619 067	217 267	401 800	
TOTAL		**1 842 669**	**634 653**	**1 079 026**	**128 990**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	335	206
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 702	9 679
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	44 116	31 285
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**68 154**	**41 170**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	979	387
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		126
TOTAL	**979**	**513**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	619 067	10 833
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**619 067**	**10 833**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	10 046	5 381
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**10 046**	**5 381**

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Privilège de prêteurs de deniers	1 296 000					1 296 000
TOTAL	**1 296 000**					**1 296 000**

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination		31/12/2021		31/12/2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine					
Produits liés à la générosité du public					
Cotisations sans contrepartie		305			
Dons, legs et mécénats					
Dons manuels		646 611	646 611	538 708	538 708
Legs, donations et assurance-vie					
Mécénats		491 484	491 484	355 599	355 599
Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL I		**1 138 400**	**1 138 095**	**894 307**	**894 307**
Produits non liés à la générosité du public					
Cotisations avec contrepartie					
Parrainage des entreprises					
Contributions financières sans contrepartie		1 128 889		187 687	
Autres produits non liés à la générosité du public		151 876		100 264	
TOTAL II		**1 280 765**		**287 951**	
Subventions et autres concours publics	**III**	**8 678**		**280 600**	
Reprises sur provisions et dépréciations	**IV**				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**V**				
TOTAL (I à V)		**2 427 843**	**1 138 095**	**1 462 858**	**894 307**
Charges par destinations					
Missions sociales					
Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		669 988	530 263	543 306	449 033
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
TOTAL I		**669 988**	**530 263**	**543 306**	**449 033**
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		148 038	34 520	84 588	
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		**148 038**	**34 520**	**84 588**	
Frais de fonctionnement	**III**	**345 747**		**263 674**	**61 877**
Dotations aux provisions et dépréciations	**IV**				
Impôt sur les bénéfices	**V**	**93**		**207**	
Report en fonds dédiés de l'exercice	**VI**	**591 672**		**76 667**	
TOTAL (I à VI)		**1 755 538**	**564 783**	**968 441**	**510 911**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**672 305**	**573 312**	**494 417**	**383 396**

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	96 675	96 675	42 356	42 356
Prestations en nature	129 682	129 682	34 325	34 325
Dons en nature	12 356	12 356	1 245	1 245
TOTAL I	**238 713**	**238 713**	**77 926**	**77 926**
Contributions volontaires non liées à la générosité du public **II**				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	**238 713**	**238 713**	**77 926**	**77 926**
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	227 211		74 437	74 437
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	**227 211**		**74 437**	**74 437**
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**				
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**11 502**		**3 489**	**3 489**
TOTAL (I + II + III)	**238 713**		**77 926**	**77 926**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2021	31/12/2020	Ressources par origine	31/12/2021	31/12/2020
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	530 263	449 033	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	646 611	538 708
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	491 484	355 599
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	**530 263**	**449 033**			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	34 520				
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	**34 520**				
Frais de fonctionnement **III**		**61 877**			
TOTAL EMPLOIS	**564 783**	**510 911**	**TOTAL RESSOURCES I**	**1 138 095**	**894 307**
Dot. aux prov. et dépréciations **IV**			Rep. sur prov. et dépréciations **II**		
Reports en fonds dédiés de l'exercice **V**			Utilisat. des fonds dédiés anté. **III**		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	**564 783**	**510 911**	**TOTAL**	**1 138 095**	**894 307**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**16 491**	**180 166**
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	573 312	383 396
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	589 803	547 072
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		**16 490**

Contributions volontaires en nature	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	227 211	74 437	Bénévolat	96 675	42 356
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	129 682	34 325
TOTAL I	**227 211**	**74 437**	Dons en nature	12 356	1 245
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**					
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**11 502**	**3 489**			
TOTAL	**238 713**	**77 926**	**TOTAL**	**238 713**	**77 926**

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2021	31/12/2020
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	76 667	591 672				668 339	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL GÉNÉRAL	**76 667**	**591 672**				**668 339**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Fonds de dotation A.A.C.U.C.	60 000					60 000	
Partenariat AG2R BORDEAUX	16 667					16 667	
Assoc. Les petites pierres		20 000				20 000	
Fondation Vinci		15 000				15 000	
Fonds Merymu		12 267				12 267	
Fondation I LOGE YOU		10 000				10 000	
Fondation Anber		5 000				5 000	
Fondation Swiss Life		1 231				1 231	
AG2R		176 433				176 433	
AG2R-Fonds d'investissement		351 742				351 742	
TOTAL	**76 667**	**591 672**				**668 339**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 376 792	494 417			2 871 208
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	494 417	-494 417	672 305		672 305
- dont générosité du public					
Situation nette	**2 871 208**		**672 305**		**3 543 513**
- dont générosité du public					
Dotations consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	53 363			2 600	50 763
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 924 571**		**672 305**	**2 600**	**3 594 276**
- dont générosité du public					